



➤ LES PRODUITS À THÉMATIQUES



© Philip Lange/Shutterstock

OSTRUM ACTIONS EURO PME

ACCÉDEZ AU DYNAMISME DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES DE LA ZONE EURO



OSTRUM ACTIONS EURO PME

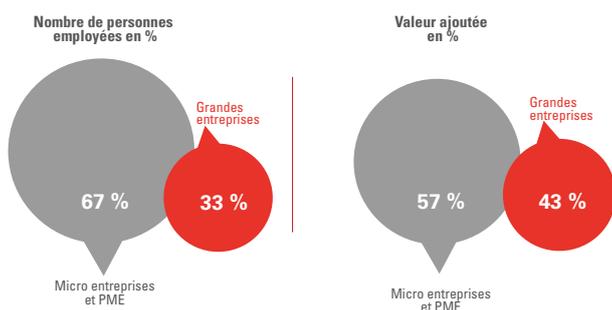


- Une solution d'épargne liée aux opportunités de croissance des petites et moyennes entreprises de la zone euro
- Un Fonds actions éligible au cadre fiscal avantageux du PEA-PME et du PEA
- Un soutien au développement et au financement des petites et moyennes entreprises européennes, notamment françaises

DIVERSIFIEZ VOTRE PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA ZONE EURO

Avec **Ostrum Actions Euro PME**, vous accédez à un univers de 610 entreprises, de tailles petite et moyenne⁽¹⁾, moteur important de l'économie en zone euro. Ces sociétés interviennent dans de multiples secteurs d'activité, sur des segments de marché souvent très spécialisés. Innovantes, elles peuvent mettre leur savoir-faire spécifique au service des grandes entreprises. Le Fonds constitue une réelle opportunité de diversification par rapport à un portefeuille actions classique qui privilégie plutôt les grandes sociétés.

⁽¹⁾ Parmi les 1600 PME et ETI de la zone euro avec une capitalisation boursière d'au moins 10 millions d'euros; univers affiné d'après les données Factset au 12/01/2015.



Entreprises de l'économie marchande non financière par taille.
Union européenne des 28.

Source : Rapport annuel 2016 de la Commission européenne sur les PME

« CES PME SONT PARFOIS MÉCONNUES DU GRAND PUBLIC ET JOUENT POURTANT UN RÔLE MAJEUR DANS L'ÉCONOMIE »

Daniel Dourmap,
GÉRANT DE **NATIXIS**
ACTIONS EURO PME

PARTICIPEZ À L'ÉVOLUTION D'UN SEGMENT D'ENTREPRISES CHOISIES POUR LEUR POTENTIEL DE CROISSANCE

Les PME sont plus risquées et peuvent être plus fragiles, mais celles-ci affichent, en contrepartie, des performances supérieures aux grandes entreprises. Leur petite taille les rend plus réactives pour s'adapter au contexte économique et plus flexibles face aux changements d'environnement. Elles sont en outre souvent ciblées par les grands groupes à la recherche d'expertises spécifiques.

BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA-PME

Vous bénéficiez des avantages fiscaux de cette nouvelle enveloppe destinée à faciliter l'accès au financement pour les PME et ETI européennes. Le Fonds étant investi à 35 % minimum en actions de sociétés françaises, vous aidez également à la réalisation du potentiel de croissance de ces petites et moyennes entreprises qui sont le cœur de l'économie nationale.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION **Ostrum Actions Euro PME** permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur.



Daniel Dourmap

2 QUESTIONS AU GÉRANT DE OSTRUM ACTIONS EURO PME

Pourquoi investir dans les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire de la zone euro ?

“ Ces PME sont parfois méconnues du grand public et jouent pourtant un rôle majeur dans l'économie. Elles privilégient l'innovation, cherchent à se tourner vers l'international et peuvent se positionner sur des produits de niche à forte croissance. Celles qui ont un caractère familial ont, par vocation, une vision de long terme qui permet de créer de la valeur dans le temps. Si l'on prend l'exemple français, les PME et les ETI représentent plus de 50% de l'emploi salarié et réalisent 50% du chiffre d'affaires toutes tailles d'entreprises confondues⁽¹⁾. Mais si les petites et moyennes valeurs offrent en général des perspectives intéressantes, ce segment cache aussi de grandes disparités. Il faut donc opérer une sélection individuelle des sociétés. ”

(1) Annexe au projet de loi de Finance 2017.

Comment sélectionnez-vous les entreprises dans lesquelles vous décidez d'investir ?

“ Nous étudions chaque société pour rechercher celles qui offrent les meilleures perspectives de croissance, en fonction de leurs caractéristiques propres et d'activités ou de thématiques que nous jugeons porteuses. Cet univers des PME est extrêmement vaste. L'accès aux informations que nous avons en tant que gérants spécialistes de ces entreprises est essentiel, y compris pour appréhender les risques liés à ces sociétés : la moindre diversification de leurs activités, la présence sur un seul marché, la liquidité par exemple... ”

Forts de nos rencontres régulières, de notre proximité avec ces entreprises et de notre expertise, notre objectif est de découvrir avant les autres leur potentiel, de détecter celles ayant une croissance soutenue et de les accompagner dans leur développement. ”

OBJECTIF DE GESTION

Ostrum Actions Euro PME a pour objectif de surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance.

PROFIL DE RISQUE

Ostrum Actions Euro PME n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de liquidité, risque de change.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition thématique du Fonds aux marchés des actions européennes.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

COMPTE-TITRES / PEA / PME / ASSURANCE VIE ÉLIGIBILITÉ

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International									
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management									
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM									
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro									
Nourricier	Non									
Durée de placement recommandée	5 ans									
Devise de référence	Euro									
Indice de référence	Pas de référence officielle. À titre indicatif, il peut être comparé a posteriori à l'indice composite 50 % MSCI EMU SMALL CAP dividendes nets réinvestis + 50 % CAC PME dividendes nets réinvestis en euro. MSCI EMU : Morgan Stanley Capital International European Monetary Union. Indice actions représentatif des petites capitalisations des places boursières de la zone euro dans leur ensemble. Il est disponible sur www.msicbarra.com . Le CAC PME est un indice représentatif de l'univers des petites et moyennes entreprises cotées françaises et éligibles à l'enveloppe fiscale PEA-PME.									
Date de création	28 août 2014									
Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0011891506									
Affectation des résultats	Capitalisation									
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA et PEA-PME), Contrat d'assurance vie et de capitalisation									
Abonnement	Oui									
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	3,00 % pour le réseau distributeur non acquis au Fonds									
Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant									
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	2,00 % TTC de l'actif net. À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (mars 2017) : 1,98 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).		↻ dont rétrocession au réseau distributeur : 1,32 % TTC							
Modalités de souscription et de rachat	Un dixième de part, cours inconnu	Souscription minimale initiale	Un dixième de part							
Valeur liquidative d'origine	1 000 €									
Valorisation	Quotidienne	Heure de centralisation	12h30							
Échelle de risque ⁽³⁾	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>			1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7				

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. (1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International et Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elles estiment fiables. Natixis Investment Managers International et/ou Ostrum Asset Management se réservent la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International et/ou Ostrum Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel. Achievé de rédigé en août 2016 et actualisé en octobre 2018.

Ostrum Actions Euro PME est un OPCVM agréé par l'AMF le 8/08/2014 et géré par Natixis Investment Managers International.

Ostrum Asset Management – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : +33 1 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 27 772 359 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social: 50, avenue Pierre Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



CAISSE D'ÉPARGNE